

## Critère 2.2-03 Les équipes respectent les bonnes pratiques de dispensation des médicaments

Avant la dispensation, le pharmacien effectue une analyse des prescriptions afin de vérifier leur pertinence, les doses prescrites, les interactions possibles et les contre-indications éventuelles. L'analyse des prescriptions porte sur l'intégralité de la prescription et intègre donc tout médicament pris par le patient durant son hospitalisation. Elle est couplée à une analyse lors de la dispensation des médicaments. Les équipes soignantes veillent ensuite à délivrer chaque médicament en respectant les indications du prescripteur. Ce travail collaboratif, entre médecins, pharmaciens et infirmiers, permet d'éviter les erreurs médicamenteuses et d'offrir une prise en charge adaptée et sécurisée à chaque patient.

Tout l'établissement **Standard**

### Éléments d'évaluation

<p><b>Professionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le pharmacien réalise l'analyse pharmaceutique de l'ordonnance en s'appuyant sur les données biologiques du patient et l'accès à son dossier.</li><li>• Les interventions pharmaceutiques sont prises en compte par les services prescripteurs.</li><li>• La délivrance des médicaments est adaptée aux besoins des services (journalier, hebdomadaire, mensuel) au regard des prescriptions.</li><li>• L'avis du pharmacien est sollicité lors des réunions de concertation pluriprofessionnelle.</li><li>• La gouvernance met à disposition des professionnels de l'établissement un(des) logiciel(s) adapté(s) pour faciliter et optimiser les analyses pharmaceutiques.</li><li>• Le choix du(des) logiciel(s) est réalisé en conformité avec le plan de maîtrise des dispositifs médicaux numériques mis en place au sein de l'établissement.</li></ul>	<b>Traceur ciblé</b>
---	----------------------

### Pour vous accompagner

Fiches pédagogiques	Médicament Patients âgés
---------------------	-----------------------------